

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

-----  
GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE**  
*Séance du 26 novembre 2020*

**N° 265/11/2020 : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC CONCESSION PARKING ROOSEVELT -  
RAPPORT D'ACTIVITE 2019**

*L'an deux mille vingt, le jeudi 26 novembre à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis à la Salle des Fêtes d'Arthus, 82130 Lamothe-Capdeville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 20 novembre 2020.*

**Présents Titulaires : 45**

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Mathieu ALBERT, Philippe BECADE, Danielle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Alain BODERIOU, Nadine BON, Bernard BOUTON, Nadine BOUVET, Hervé CAMINEL, Aline CASTILLO, Nadia CHEKLIT, Axel DE LABRIOLLE, Jean-Martial DEJEAN, Marie-Agnès DETAILLEUR, Thierry DEVILLE, Sandrine DIAZ, Colette ESNAULT, Laurent FARRUGIA, Jean-Pierre FOISSAC, Pauline FORESTIE, Lucie FOURNEL, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Stéphane GONZALEZ, Annie GUILLOT, Clarisse HEULLAND, Arnaud HILION, Jean-Louis IBRES, Khalid LAABID, Francis LABRUYERE, Sandrine LAGARDE, Véronique LAGARRIGUE, Francis MASSIMINO, Gilles MENEGHETTI, Christian MOULIS, Stéphanie OLIVE, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Bernard PECOU, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

**Absents ayant donné pouvoir : 3**

Mesdames, Messieurs, Michel CORNILLE à Brigitte BAREGES, Paul GRAND à Christian MOULIS, Paulette MULLER-DUPONT à Nadine BOUVET.



**Madame Brigitte BAREGES donne lecture du rapport suivant :**  
**Mesdames, Messieurs,**

Conformément à l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque année, tout délégataire de service public doit remettre à l'autorité délégante un rapport d'activité comportant notamment les comptes retraçant l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. Dès communication de ce rapport, son examen est mis à jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, et afin de pouvoir bénéficier de l'ensemble des compétences nécessaires à la construction et l'exploitation d'un ouvrage de ce type, le Grand Montauban Communauté d'Agglomération (GMCA) a confié à la société MONTAUBAN PARC AUTO, filiale de la société INTERPARKING, la construction, l'exploitation, l'entretien et la maintenance du Parking Roosevelt pour une durée de 30 ans, à compter du 20/08/2018.

Présentation générale de la délégation :

La Collectivité a confié au Délégataire le financement, la conception, la construction, l'entretien et la maintenance du Parking Roosevelt, pour une durée de 30 ans.

Les travaux pour la construction du Parking ont démarré au printemps 2019, pour une livraison du parking en 2021.

A terme, l'ouvrage prévoit 451 places sur 5 niveaux.

Caractéristiques du service délégué :

Pour 2019, les caractéristiques du service sont les suivantes :

- Conception de l'ouvrage
- Dévoiement des réseaux
- Désamiantage et démolition de l'ancien parking
- Réalisation des parois moulées de l'ouvrage

Les comptes de la délégation :

En 2019, les immobilisations corporelles du Délégataire s'élèvent à 4 823 394 €.

En 2019, la Collectivité a versé une subvention d'équipement d'un montant de 3 156 100 €.

- Charges d'exploitation : 22 838 € (dont 5 270 € d'assurances, et 13 505 € de services bancaires)
- Produits d'exploitation : 0
- Produits financiers : 6 488 €
- Résultat net : - 16 350 €

Le bilan :

En 2019, le Délégataire réalise sa mission conformément aux délais impartis au contrat.

Conformément à l'article R2222-3 du CGCT, les comptes ont été présentés à la Commission de Contrôle Financier le 13 octobre 2020.

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 13 octobre 2020,

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable du Bureau Communautaire du 17 novembre 2020, il vous est demandé de bien vouloir :

- prendre acte du rapport d'activité 2019 relatif à la Délégation de Service Public Concession Parking Roosevelt, tel qu'annexé à la présente délibération.

Après délibération, le Conseil Communautaire :

**PREND ACTE**

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**0 2 DEC. 2020**

De sa publication et/ou affichage le :

**0 2 DEC. 2020**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 26 novembre 2020

La Présidente,  
Brigitte BAREGES

